

## Synthèse de l'affectation du territoire public de la région de Lanaudière

N° de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km <sup>2</sup> )	Orientation gouvernementale		
				Intention	Vocation	Objectif spécifique
14-01	Parties des aires de confinement du cerf de Virginie	Éclatée (4) <sup>1</sup>	15,38	Sauvegarder l'habitat du cerf de Virginie.	Protection	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adapter les pratiques de gestion des ressources et du territoire de manière à maintenir les conditions essentielles d'abri et d'alimentation du cerf de Virginie.</li> </ul>
14-02	Projets d'écosystèmes forestiers exceptionnels	Éclatée (7)	2,83	Préserver les écosystèmes forestiers présentant un intérêt particulier sur le plan de la diversité biologique, notamment en raison de leur caractère ancien ou rare.	Protection stricte projetée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adapter la gestion des ressources et du territoire de manière à maintenir le type de peuplement forestier et son intégrité écologique.</li> </ul>
14-03	Écosystèmes forestiers exceptionnels	Éclatée (3)	7,17	Préserver les écosystèmes forestiers présentant un intérêt particulier sur le plan de la diversité biologique, notamment en raison de leur caractère ancien.	Protection stricte	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucun</li> </ul>
14-04	Héronnières	Éclatée (3)	2,04	Sauvegarder l'habitat du grand héron.	Protection	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucun</li> </ul>

<sup>1</sup> Le nombre entre parenthèses indique le nombre de sous-zones.

N° de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km <sup>2</sup> )	Orientation gouvernementale		
				Intention	Vocation	Objectif spécifique
14-05	Habitats du rat musqué	Simple	0,10	Sauvegarder l'habitat du rat musqué.	Protection	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun</li> </ul>
14-06	Parcs régionaux	Éclatée (3)	179,17	Utiliser le territoire et les ressources de la zone dans le but de consolider le potentiel de mise en valeur à des fins d'utilisation récréative.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter les pratiques de gestion du territoire et des ressources de manière à préserver la qualité des paysages et à maintenir le potentiel de mise en valeur à des fins d'utilisation récréative.</li> <li>• Adapter les pratiques de gestion du territoire et des ressources de manière à protéger le potentiel archéologique.</li> </ul>
14-07	Partie du parc national de Mont-Tremblant	Simple	808,89	Préserver le territoire de la zone représentatif de la région naturelle des Laurentides méridionales, notamment en raison de sa diversité biologique, tout en le rendant accessible au public à des fins d'éducation et de récréation.	Protection stricte	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun</li> </ul>

N° de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km <sup>2</sup> )	Orientation gouvernementale		
				Intention	Vocation	Objectif spécifique
14-08	Réservoir Kempt et ses îles	Simple	239,81	Utiliser le territoire et les ressources de la zone dans un contexte de production énergétique en considérant la mise en valeur du récréotourisme.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter la gestion du territoire et des ressources de manière à assurer les activités de production hydroélectrique.</li> <li>• Adapter la gestion du territoire et des ressources de manière à préserver la qualité des paysages, le potentiel archéologique et les habitats fauniques essentiels à la mise en valeur du récréotourisme.</li> </ul>
14-09	Réservoir Taureau et parc régional du Lac Taureau	Simple	243,52	Utiliser le territoire et les ressources de la zone dans un contexte de production énergétique et de mise en valeur du récréotourisme.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter la gestion du territoire et des ressources de manière à assurer les activités de production hydroélectrique en milieu hydrique et terrestre.</li> <li>• Adapter la gestion du territoire et des ressources de manière à préserver la qualité des paysages, le potentiel archéologique et les habitats essentiels à la mise en valeur du récréotourisme.</li> </ul>

N° de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km <sup>2</sup> )	Orientation gouvernementale		
				Intention	Vocation	Objectif spécifique
14-10	Territoires fauniques structurés	Éclatée (4)	3 971,67	Utiliser le territoire et les ressources de la zone dans une perspective de conservation et de mise en valeur faunique et du récréotourisme.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter la gestion du territoire et des ressources de manière à protéger les habitats essentiels au maintien du potentiel faunique nécessaire aux activités récréatives, notamment à la chasse, à la pêche et au piégeage.</li> <li>• Préserver la qualité des paysages dans les secteurs des équipements d'hébergement et des lieux d'activités récréotouristiques.</li> </ul>
14-11	Secteurs archéologiques	Éclatée (6)	20,88	Utiliser le territoire et les ressources tout en préservant et en mettant en valeur le patrimoine archéologique.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter les pratiques de gestion des ressources et du territoire de manière à protéger les vestiges témoignant de l'occupation humaine historique et préhistorique.</li> </ul>
14-12	Réserve écologique des Tourbières-de-Lanoraie	Simple	4,18	Préserver intégralement un milieu naturel présentant des caractéristiques écologiques distinctives ou représentatives, tout en permettant la recherche scientifique et l'éducation.	Protection stricte	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun</li> </ul>

N° de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km <sup>2</sup> )	Orientation gouvernementale		
				Intention	Vocation	Objectif spécifique
14-13	Parties de réserves de biodiversité projetée	Éclatée (3)	294,12	Préserver la biodiversité d'un milieu terrestre représentatif de la province naturelle des Laurentides méridionales, tout en permettant l'accès au public, principalement à des fins de récréation.	Protection stricte	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun</li> </ul>
14-14	Partie de la réserve aquatique projetée de la Vallée-de-la-Haute-Rouge	Simple	32,85	Préserver la biodiversité d'un milieu aquatique d'eau douce, représentatif de la province naturelle des Laurentides méridionales, ainsi que du milieu terrestre adjacent tout en permettant l'accès au public, principalement à des fins de récréation.	Protection stricte	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun</li> </ul>
14-15	Lacs d'observation	Éclatée (2)	4,66	Utiliser prioritairement le territoire à des fins de recherche scientifique sur le transport à distance des polluants atmosphériques.	Utilisation prioritaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir les caractéristiques physico-chimiques de l'eau des lacs.</li> <li>• Adapter les pratiques de gestion des terres et des ressources de manière à ne pas nuire aux échantillonnages effectués dans ces plans d'eau.</li> </ul>

N° de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km <sup>2</sup> )	Orientation gouvernementale		
				Intention	Vocation	Objectif spécifique
14-16	Refuges biologiques inscrits au registre des aires protégées	Éclatée (14)	16,49	Préserver une vieille forêt afin de contribuer au maintien de la biodiversité lui étant associée, et ce, en raison des attributs qui la caractérisent.	Protection stricte	• Aucun
14-17	Refuge faunique et habitat floristique du Marécage-de-la-Grande-Île	Simple	1,48	Préserver l'intégrité d'habitats fauniques d'importance (Marécage-de-la-Grande-Île) reconnus à l'échelle provinciale pour leur productivité faunique, leur densité et la diversité faunique qu'ils renferment.	Protection stricte	• Aucun
14-18	Habitat faunique du lac Saint-Pierre	Simple	58,08	Sauvegarder l'habitat de la faune ailée, du poisson et du rat musqué.	Protection	• Aucun
14-19	Parties d'habitats floristiques du Marécage-de-l'Île-Bouchard et de la Rivière-des-Mille-Îles	Éclatée (2)	1,38	Préserver l'habitat des espèces floristiques, l'érablière argentée à frêne rouge, la carmantine d'Amérique et la lézardelle penchées, menacées de disparition.	Protection stricte	• Aucun

N° de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km <sup>2</sup> )	Orientation gouvernementale		
				Intention	Vocation	Objectif spécifique
14-20	Habitat faunique du fleuve Saint-Laurent	Simple	45,86	Sauvegarder l'habitat des oiseaux aquatiques, du rat musqué et du poisson.	Protection	• Aucun
14-21	Territoire résiduel du nord de Lanaudière	Simple	2 376,91	Utiliser le territoire et les ressources.	Utilisation multiple	• Aucun
14-22	Territoires résiduels du centre de Lanaudière	Éclatée (7)	292,34	Utiliser le territoire et les ressources.	Utilisation multiple	• Aucun
14-23	Territoires résiduels du sud de Lanaudière	Éclatée (14)	489,56	Utiliser le territoire et les ressources.	Utilisation multiple	• Aucun
14-24	Lots épars	Éclatée (2)	218,71	Utiliser le territoire et les ressources.	Utilisation multiple	• Aucun

## Répartition du territoire public de la région de Lanaudière selon les vocations

Vocations	Nombre de zones	Nombre de sous-zones	Superficie (km <sup>2</sup> )	% du territoire public régional
Utilisation prioritaire	1	2	4,66	0,05
Utilisation multiple modulée	5	13	4 655,05	49,90
Utilisation multiple	4	23	3 377,52	36,21
Protection	5	7	121,46	1,30
Protection stricte	9	29	1 169,39	12,54
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>74</b>	<b>9 328,08</b>	<b>100</b>